

## TÉMOINS LUMINEUX

Les témoins ROUGES concernent les principaux avertissements. Le conducteur ou un technicien qualifié doit rechercher immédiatement la cause d'un avertissement prioritaire, avant de reprendre la route.

**AMBRE** et **JAUNE** : les témoins de cette couleur correspondent aux avertissements secondaires. Certains indiquent qu'un système du véhicule est actif, tandis que d'autres indiquent que le conducteur doit intervenir puis demander l'aide d'un technicien qualifié dès que possible.

Sur le tableau de bord, les témoins **VERTS** et **BLEUS** indiquent l'état du système.

## VÉRIFICATION DES AMPOULES

Une vérification d'ampoule de 3 secondes (sauf pour le témoin d'airbag, qui reste allumé 6 secondes) est effectuée lorsque le contact est établi. Si un témoin reste allumé après ce délai, recherchez la cause de l'anomalie avant de prendre la route.

Certains témoins sont accompagnés de messages sur l'afficheur.

**Remarque** : certains témoins (feux de route, indicateurs de direction, etc.) ne sont pas testés lors du contrôle.

**Remarque** : si une remorque avec LED est connectée à la prise de la remorque, le contrôle des ampoules peut ne pas s'effectuer.

## MESSAGE D'AVERTISSEMENT CRITIQUE (ROUGE)



Ce témoin s'allume lorsqu'un message d'avertissement important est disponible sur l'afficheur de messages.

## MESSAGE D'INFORMATION/ D'AVERTISSEMENT D'ORDRE GÉNÉRAL (AMBRE)



Ce témoin s'allume lorsqu'un message d'avertissement ou d'information non critique apparaît sur l'afficheur de messages.

## BASSE PRESSION D'HUILE (ROUGE)



Si le témoin clignote ou s'allume en cours de route, arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et coupez immédiatement le moteur.

Vérifiez le niveau d'huile et faites l'appoint si nécessaire. Démarrez le moteur : si le témoin reste allumé, coupez immédiatement le moteur et demandez l'aide d'un professionnel qualifié avant de poursuivre.

## FREINS (ROUGE)



Ce témoin s'allume brièvement dans le cadre d'un contrôle des ampoules lorsque le contact est établi. Si le témoin s'allume en cours de route, cela signifie que le niveau du liquide de frein est bas ou qu'il existe un défaut dans le système de répartition électronique du freinage (EBD).

Arrêtez le véhicule dès que vous pouvez le faire sans danger et contrôlez le niveau du liquide de frein ; faites l'appoint si nécessaire. Si le témoin reste allumé, consultez un technicien qualifié avant de reprendre la route.